Magali Année

LA MÉMOIRE OUBLIÉE : PERSPECTIVES POÉTIQUES DE L'ÉLÉGIE CHEZ TYRTÉE

Une étude sur le poète élégiaque Tyrtée s'inscrit directement dans nos travaux de recherches concernant la technique poétique des premiers élégiaques grecs. Par « premiers élégiaques », nous entendons le groupe formé par les cinq poètes qui ont composé des distiques élégiaques au VIIè siècle avant J.-C., c'est-à-dire Archiloque, Callinos, Tyrtée, Mimnerme et Solon. Ce dernier est, en effet, davantage relié au contexte socioculturel du VIIè siècle qu'à celui du VIÈ siècle, et subsume en quelque sorte, dans ses vers élégiaques, tout le courant qui le précède.

Une étude conjointe du lexique et de la métrique de ces poètes nous a permis de mettre en évidence une certaine technique commune liée à un nouveau mode d'expression, malgré la grande diversité des thèmes abordés. À une époque où la poésie est essentiellement une « poésie-acte », c'est-à-dire une « performance », pour reprendre le terme anglais de Nagy, la place accordée à la Mémoire traditionnelle est, en effet, inévitablement lié à des conditions particulières d'énonciation.

Nous nous pencherons, ici, plus particulièrement sur le rôle du verbe mimnviskomai et ses conséquences dans l'œuvre de Tyrtée. Comme Benveniste l'a montré, ce verbe exprime une notion complexe, héritée de la racine indo-européenne *men- qui signifie simultanément « mentionner » et « se rappeler ». Tyrtée, poète au service de Sparte vers 650, est connu pour ses exhortations au combat que l'Athènes classique a érigées en modèle absolu de l'austère vertu spartiate. En ce qui nous concerne, nous dirons, comme Snell pour Homère, « n'expliquons [les élégiaques] que par leurs propres termes ». Nous essaierons ainsi de proposer une explication plausible de l'absence de toute invocation aux Muses dans le fragment 12 de Tyrtée, pour montrer comment la poésie élégiaque gère son patrimoine poétique en ne reposant plus, de manière essentielle, sur une Mémoire traditionnelle reliant passé et futur.

RAPPEL PRÉLIMINAIRE DE QUELQUES DONNÉES HOMÉRIQUES (LA MÉMOIRE COMME FONDEMENT POÉTIQUE TRADITIONNEL)

On sait que Mémoire, ancienne divinité, est la mère des Muses. Leur invocation systématique dans les poèmes aédiques pose la Mémoire comme le fondement traditionnel de la poésie archaïque. Nous renvoyons simplement à quelques vers fameux que nous rappelons en suivant trois axes essentiels :

Le schéma énonciatif traditionnel qui détourne le système dialogique habituel

II. 1,1: Mhnin akide, qeal PhI hiadew AxiI hoj
« Chante, déesse, la colère d'Achille, fils de Pélée »
Hés. Théog. 2: deute Dil ennebete, sfekteron pater umneibusai
« (Muses de Piérie) ici, dites Zeus, célébrez votre père »

Od.~1,1: Andra/ $\underline{\text{moi ehnepe}},$ $\underline{\text{Mousa}},$ pol ultropon, olj $\underline{\text{mai}}$ a pol $\underline{\text{I}}$ a.

« Dis-moi Muse, l'homme aux mille tours, qui tant (erra)... »

Nous nous référons ici aux ouvrages de Claude Calame qui montre que le *je* ne fait que se dédoubler dans le *tu* des Muses. On peut remarquer que le début de la *Théogonie* offre une énonciation plus complexe entre deux troisièmes personnes (les Muses et le poète), mais ce sont les déesses qui occupent clairement la place de premier narrateur :

Théog. 22: Ai(nu/poq° Hsibdon kal hh ediblacan abidhh
« Ce sont elles qui à Hésiode un jour apprirent un beau chant »
Théog. 24: tohde de/me prwhista qeai\proj muqon eleipon
« et voici les premiers mots qu'elles m'adressèrent... »

La dédicace d'Hector

Il. 22,304-305: Mh\mah alspoudi/ge kai\akleiw alpol oimhn,
al la\mega recaj ti kai\elssomehoisi puqesqai.
« Eh bien! non, je n'entends pas mourir sans lutte ni sans gloire, ni sans quelque haut fait, dont le récit parvienne aux hommes à venir. »

La fonction éminemment poétique de la Mémoire

La Mémoire se situe à l'origine, au cœur même de l'épopée et à son terme. Nous renvoyons ici aux travaux de M. Simondon et ceux, plus récents, de D. Bouvier.

La Mémoire étant posée comme fondement poétique traditionnel, qu'en est-il, maintenant, de la poésie élégiaque archaïque ?

LA DISPARITION DES FILLES DE MÉMOIRE DANS LE VERS INTRODUCTIF DU FRAGMENT 12 DE TYRTÉE

L'élégie est traditionnellement reconnue comme fille de la poésie homérique, tant en raison de son lexique que des deux vers qui la constituent, l'hexamètre dactylique et le pentamètre. Mais l'invocation aux Muses y a presque complètement disparu. La seule exception est l'élégie 13 de Solon, fameuse pour son distique liminaire : Mnhmosuhhj kail Zhnoj Dl umpibu agl aal tekna, Mousai Pieridej, kl ute/ moi euxomehwi!(« Filles resplendissantes de Mnémosyne et de Zeus olympien, Muses Piérides, écoutez ma prière »). Toutefois, l'ensemble de la composition, et en particulier « la valeur argumentative de la perspective énonciative », pour reprendre le titre d'un article d'Annette Loeffler, montre que les Muses ne sont plus qu'un décor en toile de fond.

En ce qui concerne le fragment 12 de Tyrtée, il commence par un vers auquel la double négation et l'expression du *je* confèrent une force surprenante :

Oult /ah mnhsaimhn oult /eh I olgwi ahdra tiqeihn)

La traduction la plus courante en est : « Je ne ferais pas mémoire et je ne tiendrais pas compte d'un homme, etc. ». La double négation (en oulte) établit un parallèle parfait entre deux expressions synonymiques dont le sens est approximativement « faire mention de ». Mais cette structure parallèle les sépare tout autant qu'elle les rapproche : la première, avec la forme mnhsaimhn, renvoie clairement à la tradition aédique ; la seconde est une façon nouvelle de s'exprimer.

L'expression traditionnelle : recomposition d'un morceau homérique

Pour le verbe « se souvenir », Tyrtée emploie exactement la même forme que l'on trouve au chant 2 de L'*Iliade*, au moment d'aborder le catalogue des vaisseaux :

II. 2,491-492 : ei)mh\ DI umpiadej Mousai, Dioj aigioxoio qugaterej, mnhsaidaq° ofsoi ufoo\ II ion h} qon!

« ...à moins que les filles de Zeus qui tient l'égide, les Muses de l'Olympe, ne me nomment alors elles-mêmes ceux qui étaient venus sous Ilion. »

La seule différence est qu'il la met à la première personne du singulier. C'est une modification fondamentale de la fonction poétique de ce verbe puisque les Muses, qui étaient sujet de mnhsalaq / (0) chez Homère, disparaissent complètement et voient leur rôle réduit à néant. La première personne aédique est très présente dans ce passage de l'Iliade mais elle n'apparaît justement pas avec le verbe mimnv&komai, apanage des Muses par excellence. On sait, par ailleurs, que cette première personne n'y est qu'un « simple medium » impersonnel, réceptacle du savoir des Muses. Chez Tyrtée, l'emploi du verbe de la mémoire à la première personne marque donc une inflexion des perspectives poétiques. En outre, la structure syntaxique conditionnelle, entre le v.1 et le v.9, « je ne ferais pas mémoire, à moins qu'on ait réputation de courage » est une recomposition de celle du chant 2 de l'Iliade, « je ne saurais dire tous les noms, à moins que les Muses ne me les rappellent ». La place inversée du verbe mimnv&komai ne fait que renforcer le je du poète qui a entièrement pris la place des Muses. C'est pourquoi le terme logos qui apparaît juste après, rapproche peut-être un peu Tyrtée des compositions littéraires d'un Hérodote, par exemple.

Logoj, un terme clé

La seconde expression, en l'ogwi tithmi, avec le sens de « tenir compte de », « faire cas de », est un syntagme bien connu de l'époque classique mais un sondage dans le corpus informatisé des textes grecs montre que c'est là sa première attestation. Or dans les occurrences antérieures, le verbe tithmi, employé, comme ici, avec la préposition en, ne possède jamais qu'un sens concret, « poser », qui peut aller jusqu'au sens « conserver » (par exemple Il. 1, 433 : ...qesan d° en nhi\mel ainv : « ...ils rangent dans la nef noire »). Pour le terme I ogoj, il est extrêmement rare chez Homère et son emploi reste limité à des formes de datif pluriel qui désignent des propos dotés d'un certain pouvoir, d'un artifice prémédité. Il n'y a que trois occurrences :

Il. 15,393 : elterpe <u>l'oboij</u>: Patrocle apaise Eurypyle par ses paroles.

Od. 1,56: aimulibisi <u>logoisi</u>: Calypso « sans cesse en litanies de douceurs amoureuses » veut faire oublier son Ithaque à Ulysse.

h. Herm. 317 : ai[nul ibisi <u>l'oboisi</u> : il s'agit des « paroles rusées » qu'Hermès adresse à Apollon.

Selon H. Fournier, Iogoj, moins ancien que epoj et muqoj, a recueilli leur héritage sémantique mais y ajoute les valeurs traditionnelles de sa racine *leg-, « compte, raison », qu'il a bien conservées. Pour autant, le sens d'« estime » n'est pas attesté de façon évidente avant Hérodote. On a donc vraisemblablement, dans les premiers emplois, le sens, rationnel et littéraire, de « paroles harmonieusement agencées en un tout, et dans un but défini ». Ainsi, chez Tyrtée, l'emploi de Iogoj au singulier, qui est un emploi non homérique, pourrait bien renvoyer à la conception logique et rationnelle que le poète se faisait de sa propre composition. D'ailleurs, aucun terme n'est encore attesté pour désigner comme un tout une composition poétique. Le terme poihma, au sens de « poème », n'apparaît qu'au Ve siècle, particulièrement chez Platon, et le terme epoj /eph, après Homère, ne sert que pour désigner l'épopée. Dans cette seconde formule, il semble donc que Tyrtée s'exprime en son nom et qu'il désigne précisément sa propre poésie.

On voit ainsi que les deux expressions à la première personne du singulier, mnhsaimhn et en l'ogwi tiqeihn, mettent en confrontation la tradition homérique de l'aède inspiré des Muses et une nouvelle conception de la composition poétique. Mais une chose est

inquiétante, le poète, par l'emploi de la double négation, refuse l'une et l'autre perspective poétique. La Mémoire serait-elle menacée d'oubli ?

Le refus d'un éloge commémoratif

Si l'on procède à un rapide survol des élégies 10 et 11 de Tyrtée, on s'apercevra que c'est en creux, par un réseau de structures négatives, qu'elles construisent la figure du guerrier brave et inébranlable, oublieux de la fuite honteuse. C'est en stigmatisant la honte et les malheurs du fuyard que le poète chante la vertu suprême. Si l'on revient, à présent, au vers 1 du fragment 12, on constate que Tyrtée refuse sa mémoire et sa poésie à un « homme », comme l'indique l'accusatif ahdra, régime possible des deux verbes. Il faut attendre le vers 9 (ouh / ei) pasan ekoi docan pl hh qouridoj al khi;), pour découvrir l'exception qui, seule, pourrait faire l'objet d'un poème : « la valeur ardente, le courage forcené ». L'expression est en fin de vers, au génitif, qouridoj al khi; or on sait que le génitif est le cas régime le plus courant du verbe « se souvenir », qu'on a au vers 1. À travers un nouveau lexique et à travers ces jeux syntaxiques, il s'est donc opéré un changement de perspective poétique. Le poète refuse apparemment de se placer dans le schéma traditionnel de l'éloge commémoratif; l'objet de son chant est davantage la valeur suprême qu'un homme en particulier.

L'ÉLÉGIE OU LA POÉSIE D'UN PRÉSENT ATEMPOREL

Il s'agit de voir, maintenant, très brièvement, à travers trois traits caractéristiques, ce qui constitue l'essentiel de la poésie élégiaque de Tyrtée.

Le temps des verbes

Dans les fragments 10, 11, 12 et 19 on peut constater que tous les verbes conjugués sont soit au présent, soit à l'impératif, soit encore au futur. Les présents sont des présents descriptifs, ou de généralité, et les thèmes d'aoriste qu'on rencontre (à commencer par ceux de 12,1) concordent parfaitement avec la valeur de ces présents. Le fragment 19 est remarquable pour l'exclusivité qu'il fait au futur. Le seul passage qui soit véritablement au passé est en 11,7-10, mais c'est un passé introduit par le verbe *savoir*, iste; c'est un passé révolu, assimilé et utile dans le présent. Les élégies de Tyrtée ne construisent plus une narration; en tant qu'exhortation, elles sont tournées vers le présent, et plus encore vers l'imminence de la réalisation d'un futur proche. La poésie, ici, ne raconte plus, elle cherche, au contraire, à amener à l'existence ce qu'elle énonce : elle est performative.

La nomination : effet de surgissement poétique

Dans le fragment 12, comme on l'a vu, il faut attendre le vers 9 pour connaître le véritable objet du chant. Ce n'est certainement pas un hasard. La double négation initiale laisse cet objet expressément en suspens. Mais surtout, la longue énumération paratactique, à la forme négative (v. 2-9), construit l'effet d'attente remarquable qui fait littéralement surgir l'objet, enfin nommé, à la fin du vers : qouridoj al khj. Les deux mots constituent une formule homérique bien connue. Ils renvoient particulièrement, comme l'a bien souligné Michèle Simondon, à l'expression récurrente, mnhsasqe qouridoj al khj (« souvenez-vous de votre valeur ardente ») qui apparaît pour la première fois au chant 6 de l'Iliade : Il. 6,112 (Hector s'adressant aux Troyens) : aherej este, fil oi, mnhsasqe del qouridoj al khj. Mais l'auteur ne cite Tyrtée que pour constater la parfaite survivance des expressions et des thèmes de l'épopée. Or il est tout à fait remarquable que l'élément nodal de cette formule, le verbe de la mémoire, a tout simplement disparu chez Tyrtée. L'expression nominale n'en est que plus vive. C'est une vraie nomination poétique, c'est-à-dire proprement, une

création. C'est un surgissement spontané de la réalité désignée, qui ne fait plus appel à la Mémoire pour exister poétiquement. L'élégie ne se contente pas d'énoncer ou même de donner à voir, elle cherche à faire exister grâce à sa seule structure formelle.

Le nouveau schéma dialogique de l'énonciation

Un bref regard sur les trois longs fragments de Tyrtée nous confirme leur caractère fortement discursif. C'est une poésie qui s'adresse constamment et directement à son auditoire pour l'exhorter. Mais la seconde personne ne se rencontre que rarement et cède sa place à l'expression de la troisième personne, sous la forme du pronom indéfini tij. L'élégie n'est plus une poésie close sur elle-même, elle est directement ouverte à son auditoire, qu'elle fait naître d'elle-même par la multiplication des impératifs à la seconde et à la troisième personne. Mais elle est doublement ouverte puisqu'elle transgresse les règles du schéma dialogique traditionnel en l'élargissant à la troisième personne, qui est la personne grammaticale de l'absent et de la « non-personne », selon les termes de Benveniste. Le poète élégiaque se situe, par conséquent, dans l'instant de sa performance, et c'est l'imminence de l'instant qu'il immortalise dans son chant. Au VIIè siècle, la Mémoire devient progressivement le ressort de la cité. Le poète en est toujours le détenteur traditionnel, mais il semble se contenter de la rendre possible. Sa poésie permet la perpétuation du kl ebj, mais elle n'a plus besoin de le chanter, comme elle n'a plus besoin de l'attention soutenue de l'auditoire, parce qu'elle les fait elle-même exister dans le présent atemporel de la performance.

Pour conclure très rapidement, on peut dire que la Mémoire reste le symbole incontesté du savoir poétique et un instrument de vérité, mais qu'elle devient en quelque sorte inutile à la poétique de la plus ancienne élégie, celle d'avant le recueil de Théognis qui présente vraisemblablement d'autres enjeux. C'est par cette Mémoire, non pas absente mais oubliée, pour ainsi dire, que l'élégie renouvelle les perspectives de la poésie aédique traditionnelle, dont elle est entièrement nourrie.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, E., « Formes et sens de mnabmai », Festschift A. Debrunner, Berne, 1954.
- BENVENISTE, E., « L'appareil formel de l'énonciation », in Problèmes de Linguistique générale, t. 2, Paris, Gallimard, 1966, p. 79-88.
- BOUVIER, D., Le sceptre et la lyre. L'Iliade ou les héros de la mémoire, Grenoble, Jérôme Million, 2002.
- BOUVIER, D., «L'aède et l'aventure de mémoire », in P. Borgeaud (ed.), La Mémoire des Religions, Genève, 1988, p. 63-78.
- BOUVIER, D., « Mémoire et répétition dans la poésie homérique », in F. Létoublon (ed.), Hommage à Milman Parry. Le style formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité poétique, Amsterdam, 1997, p. 79-92.
- BOUVIER, D., « Mémoire poétique et politiques d'oubli en Grèce ancienne », *Traverse. Revue d'Histoire : Non-lieux de mémoire*, 1999, p. 49-58.
- CALAME, C., Le récit en Grèce ancienne, Énonciation et représentation de poètes, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.
- CALAME, C., Les masques d'autorité, Fiction et pragmatique dans la poétique grecque antique, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- DETIENNE, M., Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque, Paris, 1967.
- FOURNIER, H., Les verbes « dire » en grec ancien, Paris, 1946.
- GIANNINI, P., « Espressioni formulari nell'elegia greca arcaica », QUCC 16, 1973, p. 7-78.
- HARTOG, F., L'histoire d'Homère à Augustin, Paris, Seuil, 1999.
- LÉVY, Ed., Sparte, Paris, Seuil, 2003.
- LOEFFLER, A., « La valeur argumentative de la perspective énonciative dans Solon fr. 1 G.-P. », *QUCC* 74, 1993, p. 23-36.
- LORAUX, N., « La « belle mort » spartiate », Ktèma II, 1977, p. 105-120.
- NAGY, G., Poetry as Performance, Cambridge, 1996.
- OLLIER, F., Le Mirage spartiate. Étude sur l'idéalisation de Sparte dans l'antiquité grecque de l'origine jusqu'aux cyniques, Paris, De Bocard, 1938.
- SETTI, A., « La Memoria e il canto. Saggio di poetica arcaica graeca », SIFC 30, 1958, p.129-171.
- SIMONDON, M., La mémoire et l'oubli dans la pensée grecque jusqu'à la fin du V^e siècle av. J.-C., Paris, 1982.
- SNELL, B., *The Discovery of the Mind*, Oxford, 1953 (Snell 1948², trad. Rosenmeyer).
- VERNANT, J. P., « La belle mort et le cadavre outragé », in : L'individu, la mort, l'amour, Paris, Gallimard, 1989, p. 41-79.
- VERNANT, J. P., « Mort grecque, mort à deux faces », in : L'individu, la mort, l'amour, Paris, Gallimard, 1989, p. 81-89.
- WEST, M. L., Studies in Greek Elegy and Iambus, Berlin-New York, de Gruyter, 1974.